16°. Penfion de l'instituteur ou maître

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'églife?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens - fonds?

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

#### Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & fciences. La feconde copie fera remife à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun font priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & Penvoi des réponses?

mount on hever

Commune.

# QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque

# RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'é- Cronay.
  - a. Est-ce un bourg, ou village, un -- Cest un village. hameau, ou un lieu isolé?
  - b. Est-ce une Commune proprement Cest une Commune. dite? ou à quelle Commune appartient-il?
  - c. De quelle Paroisse? de quelle Agence De la Parroisse et de lagence de Cronay. reffort-il?

District dyverdon.

Canton du Leman.

Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Il ny a que deux Maisons éloignées qui la Crausas et la Baumar.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maifons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au reffort de chaque école.

All Indicates

L. D'où chu?

Darde de Pécole chaque jour?

- a. On indiquera l'éloignement de cha . D'environ une demi lieue. cun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque Il n'y en a qu'un actuellement qui est de la Baumas endroit qui la fréquentent? et de la Gransaz point.

huran

(2)

Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Il y a des Ecoles dans le voisinage de Vent, bice, Joran aberre denviron demis liene de distance.

g. Leurs noms.

Savoir Ursins, la Mauguettaz, Donneloye, Gossens, Long, et Guarny,

Leur Distances reciproques peuvent être dune lieue b. Leurs distances réciproques. pour les deux plus eloignees.

### INSTRUCTION.

Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? &

combien dure-t-elle?

Livres élémentaires, lesquels font en usage?

Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfans sont - ils distribués ou classés?

La Miture, l'Ecriture, l'ortographe, les quetre prem regles d'aritmétique, le Catechisme d'ostervald, celui Berne ou d'Heidelberg Suvant les anciennes ordonnas le chant des Doumes Jont on leur en fait aprendre q ques uns avec les prieres. On tuent becole toute lannee . Deur fois par jour esa

le Samedy ou il ny en à qu'une, et chaque école dure hiver trois heures et demi et en été la moilie moins. Lalettes recueil De passages catechismes , Plaumes,

Les preceptes et reglemens sont observes Selon le prese Du Code Seclesiastique.

La durce des Ecoles en hiver va pour les deux a Sept hi par jour, et en été la moitie moins

Les enfans Sont tous vans une même chambre distribues. en rang autant autant que possible, selon Connoissances.

# III.

### RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

lost de chaque écôle. L'Examen du Régent se faisoit par le parteur en préser de quelques membres du Consistoire il nommoit deux des plus capables, dentre les aspirans quil présentoit à la ci de Dame de Gronay, qui avoit le droit détablir celui quelle jugeoit à propos.

Il est de faullion district dorbe.

Etienne Olivier Reymond.

(3)

age de trente sept ans, au mois de Juillet prochain. d. Son åge.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? -- Marie depuis quatre ans, mais sans enfans.

f. Depuis combien de tems est-il insti- - Depuis quenze ans.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit fa vocation précédente?

h. Réunit-il à fon office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, foit garçons ou filles. b. En été,

ayant et Pegent à Treycovagnes à Essert Sous champvent et a orges, et étant cordonnier de la profession

Il fonctionne a l'église, et il y fait des prieres tous les les Dimanches, et sur semaine de quinze en quinze jours depuis la st Martin jusqu'et paques.

Les Leoliers qui frequentent l'Ecole Sont au nombre d'environs soixante en hiver, et vingt cinq à trente en ete vont le plus grand nombre et de garçons.

### IV.

### RAPPORTS ECONOMIQUES.

H nen connoct point. 13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Posséde-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

Chaque Pere de famille donne à la Commune demi c. Source des revenus. quarteron de Seigle et quatre bate en argent par enfant et cela pour Saider à faire la pension du Regent.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

Rien.

15°. Bâtiment de l'école.

C'est un vieue Scotiment mais non delabre a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peutêtre sa maison, & à quel prix?

Scole se tient dans la maison de commune ou il y a deux chambres, l'une sert aux assemblées Communales, et lautre pour lécole et le logement du Regent.

La Commune d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

(4)

. 16°. Pension de l'instituteur ou maître

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle ? com-

If a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

- b. Ou des fommes affignées & payées à l'école?
- c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens - fonds?

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

La pension du Maitre décole consiste, en soixante francs en argent, six sacs de Seigle, rendu devant la maison

Elle ne derive point de dixmes &c ni de sommes assignees, ni de fondations, mais de la Commune, qui retire des peres de famille a que jay dit ci devant, à quoi il faut ajouter environ un quart de pose de terre pour jardin et chenevier.

Pait à Cronay ce joudhuy 11. Mars 1799. Stienne olivier Reymond Regent

Coje? dans quel bătimum?

a de deaut d'endroit pablic dellind deed ! foods . Philitateur lane ! - il pent

étre la maillon , de à quel prix ?

de l'entroit où le litt l'écoles.

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque

( i )

## RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? fest Sivlley

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? fast un village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? gest une fommune.

ressort-il? Parisse de Donneloyes. Agence de Biosog selections c. De quelle Paroisse? de quelle Agence

d. District Dyrandon

c. Canton Du Leman

2°. Eloignement des maisons apparte-nantes au ressort de chaque école. Il my à que la vissage

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maifons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au refsort de chaque école. il my à que Buttey

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

D. Letter distances recipro des.

INSTRUCTIOM ? Og'enfeigne-t-on dans chaque école?

IL's Laborator

A. D'où chu?